

ABONNEMENT

Un an . . . . . 30 fr.
Six mois . . . . . 16
Trois mois . . . . . 8
Poste :
Un an . . . . . 35 fr.
Six mois . . . . . 18
Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR,
Au bureau du Journal
ou en envoyant un mandat
sur la poste,
et chez tous les libraires.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS

Annonces, la ligne . . . 30 ct
Réclames, — . . . 30
Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES

Du droit de refuser la publication
des insertions reçues et même payées,
sauf restitution dans ce dernier cas ;
Et du droit de modifier la rédaction
des annonces.

Les articles communiqués
doivent être remis au bureau
du journal la veille de la repro-
duction, avant midi.
Les manuscrits déposés ne
sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS,
A L'AGENCE HAVAS
8, place de la Bourse.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire.
L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-
poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR, 10 DÉCEMBRE 1886

CHAMBRE DES DÉPUTÉS.

Séance d'hier jeudi.

M. Cunéo d'Ornano, à l'occasion du procès-verbal, attaque M. Goblet à propos d'un discours prononcé par lui en 1884.

M. le président fait observer qu'on ne peut soulever une pareille question à l'occasion du procès-verbal.

M. Cunéo d'Ornano dit que c'est dans un discours très éloquent, comme sait les faire M. Goblet, que ce dernier a plaidé la nécessité d'une révision de la Constitution.

On demande la clôture de la séance et le renvoi à samedi.

M. Dellisse dit que la Chambre, dans sa dernière séance, avait décidé qu'en l'absence du gouvernement, elle ne pouvait pas discuter le budget ; il prétend que la Chambre ne peut pas interrompre ses travaux et assure que la Chambre pourrait discuter la proposition tendant à dénoncer le traité de commerce existant entre la France et l'Italie.

M. Hannotaux dit que, quelque soit les raisons qu'on puisse faire valoir en faveur de cette question, on ne peut le faire sans l'avis du gouvernement.

M. Dellisse insiste en disant que cette question doit être tranchée avant le 4<sup>e</sup> janvier.

Malgré cela, la Chambre ajourne la discussion et se sépare jusqu'à samedi.

ATTENTAT CONTRE M. GERMAIN CASSE

Un incident s'est produit au moment où la séance de la Chambre était ouverte. Un sculpteur nommé Baffier avait passé un billet à MM. Germain Casse et Clovis Hugues.

Ces députés s'étant présentés, il a tiré une canne à épée et a voulu frapper M. Germain Casse. Mais celui-ci a pu reculer et éviter le coup. Baffier s'est écrié : « Je viens venger les socialistes que vous trahissez. »

Baffier a été immédiatement arrêté par MM. Clovis Hugues et Simyan.

Il est l'auteur du Marat qui obtint, il y a deux ans, une deuxième médaille.

Il habite le quatorzième arrondissement et était membre du comité électoral de M. Germain Casse.

Baffier, qui est l'auteur d'une brochure contre les députés de la gauche, avait abordé M. Paul de Cassagnac dans la rue de Bourgogne et lui avait demandé si c'était au Palais-Bourbon qu'il pouvait voir M. Germain Casse.

LA CRISE MINISTÉRIELLE

Le Journal officiel a publié la note suivante :

« M. le Président de la République ayant appelé, il y a quelques jours, M. le président de la Chambre des députés, pour avoir son avis sur la crise ministérielle, celui-ci avait désigné M. Goblet comme le personnage qu'il croyait le mieux en situation de constituer un ministère. M. Goblet, appelé le matin, avait décliné le mandat que lui avait offert M. le Président de la République. »

« A cinq heures, sur la demande de M. le Président de la République, MM. Floquet et Goblet se sont réunis à l'Élysée. M. Floquet a insisté sur les objections qu'il avait précédemment opposées aux ouvertures qui lui avaient été faites par le Président de la République, et a joint ses instances à celles de M. le Président auprès de M. Goblet, qui a accepté la mission de former un cabinet. »

Rectification. — Cette note, on ne s'en étonnera pas, ne dit point la vérité en ce qui concerne M. Floquet.

Nous pouvons affirmer que le président de la Chambre n'a point fait les résistances qu'on lui prête.

Ce qui est vrai, c'est que M. Grévy a été ému d'un article publié par le Journal des Débats, article dont le ton indigné sort des habitudes de ce journal aussi courtois que modéré, et dont voici la conclusion :

« Nous adjurons M. le Président de la République, pendant qu'il en est encore temps, de se placer au-dessus des considérations dont on l'entretient, des misérables compétitions qui l'environnent, de ne consulter que son patriotisme, de peser la valeur de M. Floquet, ses antécédents, sa réputation, les souvenirs que son nom seul éveille, et de dire, avec le sentiment de la responsabilité qui incombe à un chef d'Etat, si c'est l'homme qui convient, à l'heure où nous sommes, dans la place à laquelle il prétend. »

C'est après avoir lu ces lignes que le Président de la République a fait appeler avant-hier soir M. Goblet.

Il serait donc exact de dire qu'il a éliminé M. Floquet.

Dès l'annonce du ministère Goblet, les radicaux n'ont pas dissimulé leur mécontentement, et se posent, sinon en adversaires déclarés, du moins en observateurs méfiants ; si les opportunistes n'entendent pas que M. Goblet subisse le pouvoir occulte de M. Clémenceau, les radicaux de leur côté n'entendent pas que M. Goblet subisse le pouvoir occulte de M. de Freycinet.

Jeudi, 5 h. 30, soir. — La crise ministérielle est toujours à cette heure au même point.

M. René Goblet a, pendant le cours de cette après-midi, continué des visites.

M. Dauphin, sénateur de la Somme, a accepté le ministère des finances.

M. Duclerc a formellement refusé le portefeuille des affaires étrangères.

MM. Lockroy et Granet donnent leur acceptation sous conditions, en sorte que aucune combinaison ministérielle n'est encore probable.

La répartition des portefeuilles entre les divers groupes de la Chambre est la pierre d'achoppement.

Après avoir obtenu les consentements de divers membres du Parlement, M. René Goblet a eu une entrevue avec les délégués des groupes dans un bureau de la Chambre.

On dit que l'entrevue n'aurait pas amené une entente.

En résumé, tout le monde se tient sur l'expectative et personne ne veut s'engager.

Les noms mis en avant ont provoqué un mécontentement général dans les divers groupes.

6 h. 15. — La candidature de M. Dauphin au ministère des finances rencontre de sérieuses objections.

On fait observer qu'il y a incompatibilité entre son entrée dans le cabinet et sa situation de président de la Cour d'Amiens.

Au dernier moment, et nous enregistrons comme simple bruit de couloir, on parle de M. Ballue à l'intérieur pour satisfaire les Brissonniens et de M. Raynal aux finances.

Nous lisons dans le Temps :

« M. Goblet a commencé ses négociations dès hier soir et les a continuées ce matin. Il a vu successivement divers membres des Chambres et quelques-uns de ses collègues du Cabinet actuel, auxquels il a demandé de lui donner leur concours. »

« M. Goblet a l'intention de conserver dans son cabinet MM. Sarrien, Davelle, Lockroy, Millaud, Aube et Boulanger. Le portefeuille des finances a été offert à M. Dauphin, sénateur, président de la commission des finances du Sénat. »

« Le portefeuille des affaires étrangères serait également attribué à un sénateur ; on a parlé de M. Duclerc, mais celui-ci dément dans les couloirs du Sénat que cette offre lui ait été faite. »

« M. Goblet avait primitivement l'intention de prendre le portefeuille de l'intérieur avec la présidence du Conseil ; mais il n'a pris à cet égard aucune résolution définitive jusqu'ici. On dit même qu'il serait assez disposé en ce moment à garder l'instruction publique. »

« M. Sarrien, dans le cas où M. Goblet irait à l'intérieur, a reçu l'offre du portefeuille de la justice, mais l'honorable ministre de l'intérieur n'a pas encore fait connaître sa réponse. »

A propos de l'acceptation de M. Goblet

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

LE SECRET TERRIBLE

MÉMOIRES D'UN CAISSIER

Par Adolphe BELOT

Première Partie

LE CAISSIER

Elle restait muette, insensible.

— Ah ! m'écriai-je, je suis donc maudit de tous ? Alors elle sembla sortir de sa torpeur, son oeil s'éclaira. Elle se leva, et s'élançant sur moi, m'entourant de ses bras, s'évroussa :

— Mon enfant !... Tu es pourtant mon enfant ! C'était trop d'émotion. Presque aussitôt ses bras se détendirent, et je fus obligé de la soutenir, aussi défaillant qu'elle.

Louise et Antoine s'empressèrent, cherchant à la ramener.

Tout à coup, ma sœur s'écria :

— Silence !... On a ouvert la porte de la cour ; on vient.

— On vient !... balbutiai-je machinalement, égaré.

— Oui, quelqu'un ; j'entends des pas... Le médecin ou une voisine. Sauve-toi vite !... qu'on ne te voie pas !

— Ah ! oui... disje.

Puis, secouant la tête et rappelant mes idées :

— Ah ! mon Dieu !... c'est vrai !

J'em brassai à la hâte ma sœur, ma mère évanouie, mon père mort ; et, comme on entra dans la maison, j'ouvris la fenêtre, et sautai dans la cour. De là je gagnai le jardin.

Avant de repasser par la brèche du mur, je jetai un dernier regard sur cette maison. Hélas ! combien en reverrais-je de ceux que je laissais là ? Mon père d'abord. Puis, ma mère : elle n'en avait pas pour longtemps, pauvre femme !... ma sœur même... car savais-je à quelle existence tourmentée et misérable j'allais être en proie !

Il était quatre heures et demie du matin. Je sortis du village. J'errai par les champs, au hasard, la tête perdue. Je passai dans une vigne où j'avais vendangé ; j'avais alors douze ans ! Ce vieil arbre que je heurtai dans la nuit, j'y avais déniché des oiseaux !... Enfin, du côté du levant, l'horizon blanchit. Le jour allait venir.

L'instinct de la conservation survivait en moi, je ne sais comment ni pourquoi. Je gagnai, le plus vite que je pus, le bois où Hippolyte devait venir me prendre. Je m'assis au pied d'une cèpée épaisse, la tête sur mes genoux, songeant lugu-

brement. Je fus environ deux heures ainsi. Puis, le froid du matin me prit, je frissonnai. Je me mis à marcher avec précaution : il était grand jour. Il pouvait être sept heures. Je me trouvais sur la lisière du bois, du côté du village. Je voulus jeter un dernier regard sur cette vallée que je ne reverrais plus. Je la parcourus ainsi, longuement, douloureusement... Puis je vis Hippolyte sortir du village, et monter la côte avec la voiture. Il approchait, il n'était plus qu'à une vingtaine de pas... Un dernier regard encore, un adieu !... Mes yeux tombèrent sur le cimetière : un homme y entra avec une pelle et une pioche !... Je poussai un cri et je courus à la voiture.

— En route ! vite, partons ! criai-je à Hippolyte.

XXI

Huit jours environ après ces événements, il y avait grande chasse au sanglier chez Frédéric.

Quatre chiens achetés en secret dans le pays, par Iriel, faisaient merveille : pas un défaut.

— Hein ! quand je vous l'assurais ! disait à Frédéric le conseiller de préfecture. Les chiens anglais, voyez-vous, mon cher, il n'y a que cela. J'espère que vous ne regrettez pas d'avoir envoyé votre garde en Angleterre.

— Oh ! non, fit en souriant Frédéric, et je vous remercie de m'en avoir procuré les moyens.

Le même jour, un paquebot anglais quittait Southampton, à destination de Valparaiso.

Parmi les passagers, il y en avait un, grave et sombre, sur le pont.

C'était Causson.

Le 20 février 1846, un arrêt par contumace condamnait Causson à vingt ans de travaux forcés, pour faux.

FIN DE LA PREMIÈRE PARTIE.

(A suivre.)

La langue allemande aime à s'enrichir de mots nouveaux. On se sert couramment de l'autre côté du Rhin du mot kaulbarer et chacun sait ce que cela veut dire. C'est ainsi que, dans une réunion publique qui se tenait récemment en Saxe, le président ayant tenté d'abuser de ses pouvoirs pour malmener un membre de l'assemblée, celui-ci protesta et déclara qu'il ne se laisserait pas kaulbarer. Le président a trouvé le mot trop fort. De là procès, — poursuite du récalcitrant pour propos injurieux, — condamnation en première instance de l'inculpé, — appel.

pour la formation du nouveau ministère, l'Anjou fait ces réflexions :

« Nous redoutions vivement ce qui arriva. »

« Un ministère Floquet ou Clémenceau eût été mauvais. Un ministère Goblet est pire. »

« M. Goblet est l'homme de la Franc-Maçonnerie, le porte-drapeau et le porte-parole des sectaires de l'athéisme, l'ennemi déclaré de l'Eglise, qu'il a persécutée de toutes les façons alors qu'il détenait le portefeuille de l'instruction publique et des cultes. »

« Ce petit avocat d'Amiens est le type du jacobin froid. »

« Président du conseil, il poursuivra certainement, avec plus de ténacité que jamais, l'achèvement de l'œuvre imposée par les Loges : la déchristianisation de la France. »

« Il faut donc que les catholiques se préparent à soutenir de nouvelles luttes, plus acharnées encore que les précédentes. »

Sommes-nous menacés d'un ministère Boulanger? La France militaire, dont nous avons publié hier un article tout boulangiste, continue ainsi cette campagne :

« Nous ne saurions trop, à propos de la crise ministérielle qui fait patauger le pays et qui a arrêté les affaires les plus sérieuses, appeler l'attention sur l'article de tête de notre numéro d'hier. »

« Nous avons — et ce n'est pas la première fois — prononcé le mot *pronunciamento*. Fatalement, l'armée sortira de son impassibilité en présence de bouleversements successifs dont elle est la première à souffrir et sortira de la neutralité à laquelle la contraind son dévouement au pays. *Caveant consules!* Qu'on y prenne garde! L'armée voit approcher la guerre à grands pas, et n'entend pas être empêchée de vaincre par des gens que le souci de la grandeur de la patrie touche peu; elle se rappelle trop le précédent de 1870-1871 et elle a souverainement des cris de: *Traîtres! Capitulards!* qui l'ont accueillie quand elle rentrait des prisons de l'ennemi après avoir fait son devoir, alors qu'il ne fallait accuser que les membres du Parlement qui lui avaient refusé le nécessaire. Le parlementarisme! elle commence à en avoir assez. »

« Qu'on réfléchisse à notre avertissement. »

L'Événement publie l'information suivante :

« Tandis que l'on discutait dans les couloirs de la Chambre quelle serait la composition du cabinet Floquet, M. Jules Ferry réunissait quelques amis dans un bureau de la Chambre. »

« Que s'est-il passé dans cette réunion? »

« On nous assure que M. Jules Ferry a montré peu de confiance dans le succès que la prochaine combinaison, quelle qu'elle fut, aurait devant le Parlement. »

« L'ancien président du conseil croit que l'on ne sortira de cette situation pénible que par la dissolution. »

« Le mot d'ordre qu'il aurait donné à ses amis serait : « Laissez faire, nous verrons plus tard. » »

« Constatons cependant que beaucoup de membres de l'Union des Gauches se montraient hier, dans les couloirs de la Chambre, hostiles au cabinet Floquet, qu'ils prétendaient « devoir être dangereux à l'intérieur et néfastes à l'extérieur. » »

« Les opportunistes ne cachaient pas qu'ils préféreraient voir M. Clémenceau tout de suite président du conseil. »

Un rédacteur du Gaulois a eu la conversation suivante avec M. de Mackau, président de l'Union des Droites :

« — Croyez-vous à un ministère Floquet? lui demandai-je. »

« — Cela me paraît bien extraordinaire, me répondit-il, et voici pourquoi : »

« Vendredi dernier, après la chute du ministère de Freycinet, me croisant dans les couloirs de la Chambre avec M. Floquet, je lui dis : »

« — Eh! bien, c'est votre tour maintenant, vous allez abandonner le fauteuil présidentiel pour la présidence du Conseil. »

« — On me l'offrirait peut-être, me répondit M. Floquet, mais je ne saurais l'accepter, et en voici la raison : »

« Dans ma profession de foi à mes électeurs des Pyrénées-Orientales, je leur ai déclaré que j'étais partisan de l'autonomie

communale, de la séparation de l'Eglise et de l'Etat, et de certaines autres mesures radicales. Or, comme je me rends parfaitement compte que le moment n'est pas venu de poser ces questions devant le Parlement, si j'acceptais le mandat de président du conseil, sans imposer à M. le Président de la République mon programme électoral, je me considérerais comme déshonoré. »

« Or, comme j'ai la prétention d'être un honnête homme, vous voyez donc bien que je ne puis en ce moment accepter de former un Cabinet en concordance avec mes idées. »

« Et ensuite que dirions-nous? »

« Grâce à vous et à vos amis, nous serions promptement renversés. »

« — Cela ne fait aucun doute, lui répondis-je. »

## MENACES DE GUERRE

Les journaux anglais s'efforcent d'exciter autant que possible M. de Bismarck contre la France.

On télégraphie de Londres, 8 décembre :

« Dans son article consacré à la politique extérieure, le Times fait remarquer que le gouvernement russe s'est péniblement ingénié à démontrer qu'il ne nourrit pas, pour le moment, la pensée d'une alliance avec la France, et qu'on ne doit redouter de voir se produire aucun trouble dans les relations amicales de la Russie et de l'Allemagne. »

« Il est probable, ajoute le Times, que le prince de Bismarck n'acceptera cette explication que pour ce qu'elle vaut et que sa façon d'envisager la situation actuelle de l'Europe n'en sera point modifiée. »

« La France est considérée par la Russie comme une réserve éventuelle, et sans doute cette manière de voir est réciproque. L'existence et la reconnaissance de cette réciprocité suffisent amplement à justifier l'augmentation de l'armée allemande et à donner une signification à la réponse faite par le ministre de l'intérieur de Russie aux plaintes de l'ambassade d'Allemagne concernant le langage hostile de la presse russe à l'égard de l'Allemagne. »

Le Standard dit de son côté :

« On prétend peut-être qu'il n'y a rien de provocant ni d'exaspérant dans la conduite de la France, et que l'Allemagne chercherait vainement une excuse pour se justifier d'engager la querelle avec sa pacifique voisine. »

« L'argument est trop abstrait pour avoir aucune valeur. Les armements de la France sont notoires, et l'on sait également vers quel but ils tendent. Il y a longtemps que l'on prévoyait le point où en sont arrivées les choses. L'hiver nous garantit la paix pour l'instant, et le ministère de la guerre allemand a besoin d'un peu de temps pour réunir et instruire les nouveaux éléments de combat qu'il vient de demander au Parlement en lui donnant des explications sans précédents; mais la perspective est aussi sombre que possible. »

On lit dans le Journal de Bade :

« En examinant la déclaration faite par le grand taciturne de Moltke, dans la séance du 4, et suivant laquelle un pays même riche ne peut pas, à la longue, supporter les lourdes charges des préparatifs militaires, on arrive nécessairement à la conclusion que la situation est très grave et peut entraîner une solution dans le délai de quelques semaines. »

## ÉTRANGER

ALLEMAGNE. — La Frankfurter Beobachter, parlant du discours du feld-marschall de Moltke, se livre aux réflexions suivantes :

« Le célèbre général nous apprend que, suivant toutes les vraisemblances, le moment d'une catastrophe approche! »

« Nous serions curieux, après ces révélations, de connaître l'Etat européen qui les considérerait comme une invitation à désarmer. »

« La France le fera moins qu'aucun autre, et c'est contre elle seule que sont dirigées les accusations qui équivalent, pour ainsi dire, à une sommation. »

« Nous trouvons un mot merveilleux dans le discours de M. de Moltke : « On nous conseille une entente avec la France. » M. de Moltke avoue que cette entente serait une bénédiction non-seulement pour l'Allemagne, mais pour le monde entier. »

« Il affirme cependant que cette entente est impossible, parce que les Français ne cessent de revendiquer l'Alsace et la Lorraine et que jamais l'Allemagne ne consentira à cette rétrocession. »

« Par conséquent, ils avaient raison, ceux qui ont affirmé, dès le commencement, que l'annexion de l'Alsace-Lorraine éterniserait la guerre entre la France et l'Allemagne. »

« Nous serions également très curieux de connaître l'autorité inconnue qui nous engage à nous entendre avec la France; car un personnage comme le comte de Moltke ne parle jamais en l'air. »

« Le peuple allemand qui se trouve en face de l'éventualité terrible d'une grande guerre, sera-t-il peut-être éclairé sur les causes de la situation? » (Agence libre.)

## Nouvelles militaires.

### LES PROMOTIONS DU 4<sup>e</sup> JANVIER

Le général Boulanger, pendant son intérim du ministère de la guerre, prépare le décret des promotions de fin d'année, décret fort important, qui est attendu avec impatience.

Cette promotion comprendra 30 officiers supérieurs, 92 capitaines, 110 lieutenants pour l'infanterie; 15 officiers supérieurs, 30 capitaines et 40 lieutenants de cavalerie.

### RÉTABLISSEMENT DES LANCERS

Les lanciers vont être rétablis. Telle est la conclusion d'un rapport que le directeur de la cavalerie au ministère de la guerre, le général Renault-Morlière, vient d'envoyer au général Boulanger. Après une étude des plus sérieuses, on a reconnu que les lanciers étaient nécessaires et devaient rendre aux armées les mêmes services que les uhlands dans les troupes allemandes. Nous allons donc voir reparaitre avant peu de mois la kurska bleue à revers, les épaulettes blanches, le pantalon à passe-poil bleu, le manteau blanc, la schapska bleue et le plumet retombant en crin rouge.

C'est la huitième fois que les lanciers de l'armée française sont supprimés puis rétablis.

Dernière nouvelle. — Plusieurs journaux arrivés ce matin disent que cette information est inexacte.

## CHRONIQUE LOCALE ET DE L'OUEST.

### Incendie des Magasins à fourrages de l'Ecole de cavalerie

#### Détails complémentaires

C'était comme une fatalité. L'incendie des magasins à fourrages s'est déclaré pendant la nuit la plus agitée que nous ayons eue depuis longtemps; partout la tempête a sévi avec rage, jetant ailleurs également la terreur et causant de nombreux désastres.

Il a fallu du courage aux travailleurs pour résister à la pluie battante qui glaçait leurs membres, tandis que l'ardeur des efforts portait à la transpiration. Il a été heureux encore que cette tempête soufflât du sud-ouest et portât les flammèches sur la Loire. Une autre direction eût pu être fatale à tout un quartier.

Hier, les pompes de l'Ecole et de la ville ont inondé les restes de charpentes du manège Montbrun qui flambaient entre les murs. Quant aux fourrages, on se bornait à surveiller les principaux foyers d'où s'élevait toujours une pluie d'étincelles et de débris de paille en feu.

Pendant la nuit, deux sections des pompiers de Saumur ont continué à travailler. M. le commandant du génie a fait établir sur la Levée d'enceinte deux puissants sœurs, et, au moyen de conduits provisoires, déverse les eaux dans la cour des magasins à fourrages, au pied des meules, dont les proportions sont considérablement réduites. Hier soir, à la nuit, elles présentaient l'aspect de cônes de volcans qui, par une multitude d'orifices, vomissaient des flammes de diverses couleurs. Dans la nuit de jeudi, au plus fort de l'incendie, il se détachait à chaque instant, du sommet des meules, des bottes de foin ou de paille : c'était alors comme une avalanche qui tombait de la montagne et était suivie d'une rivière de feu.

Au cours de l'incendie, l'administration du gaz avait dû, par mesure de précaution, fermer le service de la ville; à leur lever, les habitants ont été privés de lumière. Au soir, les employés coupaient les conduites qui avoisinaient le théâtre de l'incendie.

Les approvisionnements étaient assurés à trois compagnies. Les besoins pour les chevaux de l'Ecole sont assurés par divers entrepôts que les entrepreneurs des fourrages ont dans la ville de Saumur.

M. le colonel du Génie résidant à Tours et commandant cette arme au 9<sup>e</sup> corps d'armée, est arrivé hier soir à Saumur pour se rendre compte de l'étendue du désastre.

Nous apprenons qu'un des pompiers de la ville, M. Richard, jardinier, s'est blessé légèrement à la main dans une manœuvre de pompe. Il a reçu aussitôt un premier pansement de M. le médecin major de l'Ecole.

Le manège Montbrun, qui vient d'être détruit, avait été restauré tout récemment. Les dépenses s'élevaient à 12,000 fr. environ. Il avait été édifié, après la construction de la Levée d'enceinte faite par le gouvernement de 1772 à 1784, pour protéger les casernes, et était désigné jadis par la lettre O.

### CHAMBRE DE COMMERCE D'ANGERS

Dimanche prochain, 12 décembre, auront lieu des élections pour la nomination de trois membres sortants.

Un groupe d'électeurs présente comme candidats :

MM. Ambroise JOUBERT,  
René MARCHETEAU,  
Ernest THOREAU,

dont le mandat est expiré, mais qui sont éligibles.

Le vote aura lieu au chef-lieu de chaque arrondissement; pour celui de Saumur, dans une des salles de la Mairie de cette ville.

ACCIDENT. — Avant-hier, le sieur Rocambeau, cocher de M. Thiffoine, promenait son cheval sur la route de Saint-Lambert-des-Levés. Non loin de la mairie, une voiture de sallimbanques arrivait à une allure assez vive; le cheval de celui-ci, on ne sait trop pourquoi, se jeta de côté, et l'un des brancards vint traverser complètement le mollet du cocher, faisant une plaie épouvantable et brisant le péroné, puis il entra dans le flanc de la monture et y pénétra de plus de 30 centimètres. L'animal s'affaissa, entraînant son cavalier.

Le blessé Rocambeau est dans un état très grave; on craint que l'amputation ne soit nécessaire.

Le cheval a dû être abattu.

### CIRQUE BAZOLA

Nous avons assisté hier soir à la représentation du cirque Bazola et avons pu constater l'excellence de sa troupe.

Tous les artistes, et ils sont nombreux, ont droit aux éloges.

Comme écuyer, le jeune Auguste Fabri est un sujet rare. Dans ses sauts périlleux à cheval, en avant, en arrière, il est sans rival.

M. Félix Bazola est aussi un écuyer de la grande école. Son travail sur un cheval lui vaut chaque soir les acclamations enthousiastes des nombreux officiers de l'Ecole qui viennent assidûment témoigner par leur présence en faveur de l'artiste.

M<sup>lle</sup> Clémentine est une jeune et charmante écuyère d'une agilité et d'une grâce admirables, qui partage avec ses amis les applaudissements nombreux des spectateurs compétents.

Le travail de la barre fixe, par MM. Fleury père et fils, est fort goûté du public; mais le clou de la soirée est sans contredit l'exercice des boucles par les jeunes gymnastes Martinetti, deux d'entre eux, l'un de douze à treize ans, l'autre de dix ans au plus, qui étonnent par leur force musculaire.

Et les clowns? Il y en a une quantité, tous plus désopilants les uns que les autres, par leurs tours, par leurs saillies, leurs contorsions et leurs costumes. Parlons un peu du clown qui a-t-il assez subi de transformations! Le clown au maillot à rayures ou carreaux multicolores tend à disparaître complètement.

Le costume actuel est maintenant d'une ampleur immense : une sorte de pantalon, qui commence au cou et finit aux pieds. Mais la dernière création est plus drôle : c'est le clown en habit noir. Le contraste est étrange et ne manque pas de charme, aussi obtient-il au cirque Bazola un succès étourdissant. Il y a un clown sur le dos duquel sont écrits en grosses lettres les mots : *Pastilles Géraudel*. Est-ce une réclame payante?....

Si nous nous étendons un peu sur les clowns, c'est d'abord parce que ce sont des personnages très intéressants, et qu'ensuite la représentation qui va avoir lieu ce soir sera donnée à leur bénéfice. C'est dire qu'on va se tordre, et nous engageons beaucoup nos lecteurs à assister aux soirées

de M. Bazola. On en garde un bon souvenir. Nous craignons fort, par exemple, qu'on n'ait pas le bonheur d'y assister longtemps, car nous avons entendu parler de clôture prochaine. Le cirque Bazola est en effet attendu à Nantes. Il faut donc profiter des dernières soirées.

#### LES CHIENS EN CHEMIN DE FER

Une circulaire de M. le ministre des travaux publics, en date du 4 novembre dernier, rappelle aux Compagnies de chemins de fer qu'aux termes de l'article 67 de l'ordonnance de 1846, aucun chien ne peut être admis dans les voitures transportant des voyageurs; mais elle admet que, par tolérance, les Compagnies peuvent, en ce qui concerne les chiens de petite taille renfermés dans des cages ou paniers, autoriser les voyageurs à conserver avec eux ces animaux pourvu que les personnes qui voudront user de cette tolérance s'assurent du consentement de tous les autres voyageurs occupant le même compartiment, aussi bien au départ qu'en cours de route. La circulaire ajoute que si un seul de ces voyageurs refuse son consentement, les paniers ou cages contenant les chiens seront portés dans le fourgon des bagages.

Les Compagnies peuvent aussi, pendant le temps de la chasse, faire monter dans des compartiments spéciaux les chasseurs qui ne veulent pas se séparer de leurs chiens.

En dehors de ces deux cas, il est absolument interdit par la circulaire ministérielle précitée de laisser monter les chiens dans les voitures à voyageurs.

Les artistes, en province, sont sujets à bien des vicissitudes. Tel qui tombe dans une ville réussit, par bonheur, dans une autre.

M. Dereims, qui avait échoué à Lyon, vient de triompher à Marseille.

M. Berger, une victime des Phocéens, est adulé des Bordelais.

M. Jourdain, que les Bordelais avaient dédaigné, fait le bonheur des Lyonnais.

Il faut bien qu'il en soit ainsi. Que deviendraient les malheureux chanteurs, si les dilettanti provinciaux avaient tous les mêmes opinions musicales?

(Musique des Familles.)

#### CHRONIQUE THÉÂTRALE

Tout le monde raffole de l'opérette. Son allure plus vive que celle de l'opéra-comique, son rire plus franc, son caractère plus marqué vers le côté plaisant lui ont aujourd'hui gagné les faveurs de la foule. Faut-il s'attrister avec les esprits moroses du goût du public pour ce genre folâtre? Nullement, pourvu que l'opérette ne cherche pas la gaieté et le rire dans les situations trop sobres ou dans les privautés par trop lestes.

L'opéra-bouffe de *Joséphine vendue par ses sœurs*, qui a été donné lundi sur notre scène, est une farce très gaie et très amusante, relevée par une originalité exceptionnelle, une verve endiablée et un esprit piquant. Les auteurs ont tenu à prouver que l'on pouvait faire rire sans descendre jusqu'aux calembredaines risquées, aux bouffonneries de mauvais aloi et au graveleux décollé.

Voici, en quelques mots, le canevas de cette opérette désopilante.

M<sup>lle</sup> Jacob, concierge émérite, a douze filles qui lui font donner à tous les diables. L'une d'elles, Joséphine, élève du Conservatoire, a une belle voix, et la mère compte sur le talent musical de sa fille pour arriver à une brillante position; la plus jeune, Benjamin, qui est le type de l'espièglerie, jalouse Joséphine et cherche avec ses autres sœurs le moyen de se débarrasser de la virtuose pour laquelle la mère Jacob réserve toutes ses gâteries. — Qui nous débarrassera de Joséphine? s'écrient-elles en chœur. — Moi, répond un Turc de fantaisie, qui est venu en France recruter une troupe lyrique pour le théâtre du Caire; si Joséphine veut signer un engagement, son avenir est assuré. Les bonnes petites sœurs font miroiter devant la future prima donna les succès qui l'attendent sur la terre des Pharaons, et celle-ci, qui sa mère a voulu priver des honneurs du baryton Montosol, son amoureux, signe l'engagement. Le ministre du kédive est enchanté, et tous deux partent pour le Caire.

Tout le smalah des descendants de Jacob s'embarque aussi pour l'Égypte, en compagnie de Montosol, à la recherche de Joséphine. On retrouve la virtuose dans le sérail, où Alfred Pacha la retient prisonnière et veut en faire sa première favorite. Sur les instances de M<sup>lle</sup> Jacob, le pacha lui rend sa fille; mais, comme il ne peut vivre sans elle, il

consent à l'épouser. On l'accepte, lui et ses roupiés, à condition que le mariage se fera en France. Mais lorsqu'ils sont de retour à Paris, où le pacha a meublé un hôtel pour la famille, c'est Montosol qui épouse Joséphine; Putiphar, le neveu du ministre, obtient pour femme la jeune Benjamin, et le Turc en est quitte pour doter toute la progéniture des Jacob.

Sur ce libretto, où la fantaisie prend ses franches coudées et où les péripéties sont très drôles, le compositeur Roger a brodé une musique sans prétention, mais charmante et pimpante dans une juste mesure. Cette partition est un attrayant kepsake; elle abonde en délicieux couplets, et elle est pleine de morceaux exquis, spirituels, ciselés avec art et écrits d'abondance avec une fraîcheur de style qui mérite d'être appréciée.

Toutes ces fleurs musicales sont agréablement éparpillées dans ces trois actes. Parmi les meilleures pages de la partition, nous citerons: le duo bouffe du concours, *Fuyons ce monastère*, aux mélodieux accents; l'air *Plaignez le sort*, qui est le bijou de ce premier acte. C'est gai, pétillant, de bonne humeur, et l'accompagnement n'est pas moins réussi que le chant; la *Valse du départ*, qui est bien orchestrée et pleine de fougue, et l'air de Joséphine dans le sérail, *Vainement Pharaon dans sa reconnaissance*, qui est bien fait et d'un mouvement réussi.

L'interprétation de cette facétie burlesque et comique, qui a eu lieu devant une salle regorgeant de spectateurs, a été au-dessus de tout éloge; les éclats de rire les plus joyeux partaient de tous côtés et ils ne cessaient qu'à la chute du rideau; nos artistes ont été couverts des applaudissements les plus vifs et les plus chaleureux.

M<sup>lle</sup> Féal, dont la physionomie est expressive, le geste gracieux, la désinvolture aimable, l'allure mutine, a été exquise dans le rôle de Benjamin. C'est bien la petite Parisienne avec son bagou plein de hardiesse, son espièglerie mutine, son esprit primesautier, sa gaieté communicative. Avec quelle crânerie et quelle verve elle a dit les couplets: *Plaignez le sort d'Anastasia!* Toute la salle en bonne humeur s'est mise à accompagner le refrain populaire *Ugène!* qui a été bissé et salué d'un tonnerre d'applaudissements et de bravos.

M<sup>lle</sup> Guilbert, notre sympathique dugazon, a rendu le rôle de Joséphine avec son charme adorable et sa grâce tout aimable. Comme elle était émoustillante dans son ravissant costume d'odalisque! Sa voix a été expressive dans le duo: *Fuyons*; elle a chanté avec beaucoup d'âme l'air des adieux, et elle a soupiré avec des accents caressants la cavatine: *Vainement Pharaon*. Tous ces morceaux lui ont valu les applaudissements de l'auditoire, et deux bouquets lui ont été jetés des fauteuils d'orchestre.

M<sup>lle</sup> Schils a la verve comique qui convient au personnage de la mère Jacob; elle a dit avec une emphase grotesque et minaudière la ballade *Un jeune et galant chevalier*, qui a provoqué de longs éclats de rire.

M. Nury, qui était bien en voix, s'est acquitté du rôle de Montosol à la satisfaction générale. Dans le duo du premier acte, il a chanté avec beaucoup d'élégance et de goût; dans les autres morceaux, où il a mis toute son énergie et sa passion, il a été fort remarqué et applaudi.

M. Vadius a été un Alfred Pacha aussi comique que possible, sans forcer la note et sans chercher l'effet dans l'exagération; M. Guernoy a bien chanté le rôle de Putiphar. Les autres interprètes ont aussi concouru pour leur part au succès de la soirée. \*\*\*

#### Faits divers.

##### LES PETITS PRODIGES MUSIENS

Le nombre des jeunes prodiges dans le monde musical est, aujourd'hui, phénoménal. Il y a quelque temps, le prix annuel du Conservatoire de Paris a été obtenu par M<sup>lle</sup> Renié, âgée de dix ans et demi; les pédales avaient dû être construites d'une façon particulière, pour que les petits pieds de l'enfant pussent les atteindre sans difficulté.

Juliette Voué, une pianiste de huit ans, a également remporté le premier prix au Conservatoire de Namur.

A Carlsbad, un jeune pianiste de neuf ans, Joseph Hofnäs, de Varsovie, a charmé son auditoire en jouant des morceaux de sa composition.

D'un autre côté, Henri Marteau, un Rémois, vient de recevoir, de ses concitoyens

ravis, une palme d'or offerte par ceux-ci en reconnaissance de ses talents.

Finalement, le trio enfantin de Bambourg se composant des trois sœurs Hagel, une violoniste de six ans, une violoncelliste de sept et une pianiste de huit, vient d'être l'objet de réelles ovations dans les villes teutoniques de Bambourg, Erfurt et Nordhausen.

\*\*

Une plaisanterie musicale cueillie par le *Menestrel* dans un journal américain:

— Mattie, Mattie, crie une dame de Omaha à sa fille, joue-moi donc autre chose que du Wagner. J'en suis fatiguée.

— Mais ce n'est pas moi qui suis au piano, répond la jeune fille qui se trouve dans une pièce adjacente.

— Qui est-ce donc alors?

— C'est bébé avec sa nourrice.

#### 44 ans qui manquent de charmes

Certainement le regret de n'avoir pas connu plus tôt les Pilules Suisses est bien compréhensible. Malgré le brillant résultat que démontre l'attestation légalisée suivante, il y aura peut-être encore des malades qui douteront; c'est pour cela que nous y ajoutons un autre témoignage aussi précis et qui est arrivé un jour plus tard. Rhumatisants, n'hésitez plus! Mieussy (Haute-Savoie), le 21 avril 1886. Depuis 44 ans je souffrais de douleurs rhumatismales chroniques et inflammatoires et d'un étourdissement dans la tête comme si j'étais ivre. Depuis que j'ai employé vos bonnes Pilules Suisses à 1 fr. 50, je suis immensément soulagé; je vous témoigne toute ma reconnaissance avec le regret de ne pas avoir connu vos Pilules Suisses plus tôt; je veux toujours en avoir, car sans elles pas de santé pour moi. A. M. Hertzog, pharmacien, 28, rue de Grammont, à Paris. Joseph Mauro, — Nancréant (Charente-Inférieure), le 22 avril 1886. Ma grand-mère souffrait de rhumatismes et de douleurs à la tête qui lui causaient souvent des étourdissements, elle était obligée de se tenir à un objet pour ne pas tomber. Connaissant le succès des Pilules Suisses, j'en fis venir une boîte à 1 fr. 50, elle en prit deux par jour; au bout de 15 jours elle était beaucoup mieux, aujourd'hui elle est complètement guérie. Emile Genty. Légalisation des signatures par les mairies.

M. Douesnel — ÉPICERIE CENTRALE — informe ses nombreux clients qu'il vient de mettre en vente de la *Morue d'Islande* (pêche nouvelle), aux prix de 0 fr. 55 le 1/2 kilog. par Morue entière, et 0 fr. 60 c. au détail. — Filets de Morue, 1 fr. le 1/2 kilog.

#### BULLETIN FINANCIER.

Paris, 9 décembre.

La solution prochaine de la crise ministérielle a eu sur nos rentes une influence salutaire et a produit un léger mouvement de hausse: 3 0/0, 83.85; 4 1/2 0/0, 110.33.

L'action du Crédit Foncier est toujours l'objet de nombreuses demandes, elle se négocie couramment à 1,446. Les foncières et les communales à lots de 1879 se traitent à 480. Il est à remarquer que les obligations du Crédit Foncier coûtent moins cher que toutes les valeurs à lots et qu'elles sont cependant plus avantageuses au point de vue des lots et du nombre des tirages, à toutes les autres valeurs de cette nature.

L'action de la Société Générale est demandée à 476. C'est un mouvement de hausse qui tend à porter cette valeur au cours de 500 qu'elle doit atteindre sous peu. Ce niveau se trouve du reste parfaitement en rapport avec l'état de la société qui comme l'accusent ses bilans mensuels est excellent.

Le revenu de l'action de la compagnie du Lemberg Czernowitz est capitalisé à un taux qui tient compte des revenus des fonds d'Etat autrichien et roumain et donne à l'action une valeur de 572 à laquelle il convient d'ajouter le prorata d'un actif spécial en actions de chemins de fer d'intérêt local, en matériel et en immeubles, soit 84 francs environ.

Les placements à 5 0/0 entourés de sérieuses garanties sont aujourd'hui fort rares, nous ne connaissons sous ce rapport que les polices A B de l'Assurance Financière qui coûtent 100 francs ou 500 francs et rapportent un intérêt net de 5 francs ou de 25 francs payables par semestre.

L'action de Panama est à 421.

Les actions de nos chemins de fer sont assez calmes. Les obligations sont très recherchées.

#### LA JEUNE MÈRE

6 francs par an. — Bureaux: 8, place de l'Odéon, Paris.

Les jeunes femmes ont à leur disposition un grand nombre de journaux spéciaux qui leur apprennent comment elles doivent s'habiller, organiser un dîner, une partie de campagne, une soirée, mais ne leur enseignent pas l'art de nourrir leurs nouveau-nés, d'élever leurs enfants, de leur conserver la santé et souvent l'existence.

Le but du journal *La Jeune Mère*, c'est de combattre l'inexpérience des mères et les préjugés trop nombreux sur la grossesse,

l'accouchement, les maladies et les indispositions des enfants; c'est aussi d'enseigner l'art difficile de former le cœur et l'esprit des enfants en leur ouvrant l'intelligence à tout ce qui est beau, vrai et bon. Fondé, il y a douze ans, par le docteur Brochard, qui traitait avec une compétence spéciale les questions vitales de l'éducation du premier âge, le journal a été honoré de toutes sortes de récompenses. Aux points de vue de l'hygiène maternelle et de l'éducation du nouveau-né, c'est le complément obligé de tous les journaux que reçoivent les jeunes femmes.

#### LE MONDE ILLUSTRÉ

13, quai Voltaire, Paris.

Paraissant le samedi de chaque semaine.

Sommaire du 4 décembre:

TEXTE: Courrier de Paris, par Pierre Véron. — Chantilly. Le Nouveau Chantilly. Le Parc et la Forêt. — Chronique musicale, par A. Boisard. — Le monde financier. — Rébus.

GRAVURES: Le Domaine de Chantilly: La grille d'honneur; La Poterne. Le trophée de Rocroy, dans la Galerie des Batailles. — Le Château de Chantilly vu de la Pelouse. Le Château de Chantilly vu du Parterre. — La grande Salle à manger, dite Salle des Cerfs. — Le salon des Huet. — Henri d'Orléans, duc d'Aumale. — Statue du Connétable Anne de Montmorency. La Cheminée du Salon de l'Europe. — Plan du Château de Chantilly; La Chapelle du Château de Chantilly. — Le Maître-Autel. — Les Bas-Côtés. — La Chapelle funéraire des Condé. — Le Domaine de Chantilly: Le Parc et la Forêt. — Chantilly historique. — Rébus.

ABONNEMENTS: Un an 24 fr.; — Six mois, 13 fr.; — Trois mois, 7 fr.; — Un numéro, 50 centimes. On s'abonne aussi au bureau de l'*Echo Saumurois*.

#### ÉTRENNES 1887

La Librairie Abel Pilon (A. LE VASSEUR ET C<sup>ie</sup>), 33, rue de Fleurus, prévient ses clients qu'elle tient à leur disposition, avec ses facilités habituelles de paiement (5 francs par mois), les publications des principaux éditeurs de Paris: *Librairie, Gravures, Musique, Ouvrages illustrés*; et les invite à lui adresser dès maintenant leurs demandes, afin d'éviter l'encombrement des derniers jours.

ENVOI FRANCO DES CATALOGUES

#### Avis aux vrais amateurs d'Huile de noix

La meilleure Huile de noix est l'Huile fraîche faite avec les noix des environs de Saumur dont la qualité ne laisse rien à désirer cette année.

On trouve cette Huile chez M. LOUIS MABILEAU, fabricant, rue de Poitiers, 31, au prix de 2 fr. 20 le kilog.

Remise pour les ventes en gros.

#### Théâtre de Saumur

DIRECTION R. NEVEU

Lundi 13 décembre 1886,

#### Les Noces de M<sup>lle</sup> Loriquet

Comédie nouvelle en 3 actes, par M. Grenet-Dancourt.

#### UN TIGRE DU BENGALE

Vaudeville en 1 acte, par MM. Brisebarre et Marc Michel.

Ce soir, au bénéfice des Clown

Grand

#### CIRQUE BAZOLA

Composé de l'élite acrobatique des Deux-Mondes

Ecuyers, écuyères, gymnastes, chevaux en liberté

NOMBREUX CLOWN — PANTOMIMES

Excellent Orchestre — Buffet — Brillant éclairage.

Bureaux: à 7 h. 1/2. — On commence à 8 h.

PRIX DES PLACES:

Stalles, Chaises réservées, 3 fr. — Premières, 2 fr. — Secondes, 1 fr. 25. — Troisièmes, 75 cent.

#### L'Eau Gorlier

parfume et assouplit la Peau sans la graisser, lui donne une velouté naturelle, et fait disparaître Crevasses, Gerçures, Hâle et Irritations.

2 fr. 50 LE FLACON et 1 fr. 50 LE 1/2 FLACON.

Dépôt: MACHET, 1, rue d'Orléans.

PAUL GODDET, propriétaire-gérant.

